

L'AVANCE SYNDICALE

LE BULLETIN DES OFFICIERS

"COMPETENTS ET ACTIFS"

Vol. I - No. 5

Montréal, Qué.

Août 1947

"Le Travail" deviendra-t-il hebdomadaire?

Ici et là dans le monde syndical

La Fête du Travail à l'Oratoire

Publication d'un bulletin pour les employés manuels

Le système d'efficacité est-il humain?

Journée d'études à L'Ile Saint-Ignace

Le publiciste demande votre collaboration

UN COMITE DE PUBLICITE

POUR COOPERER AU TRAVAIL DU PUBLICISTE ET RENDRE LA PUBLICITE PLUS EFFICACE

Mes chers amis,

Cette semaine je veux vous soumettre un projet, qui, je l'espère sera accepté à l'unanimité.

Des officiers d'unions adversaires eux-mêmes ont avoué que la publicité de nos syndicats dans les quotidiens leur nuisait beaucoup. Vous-mêmes avez sans doute constaté que toutes vos activités avaient reçu une publicité adéquate lorsque cela était possible. Plusieurs initiatives heureuses, dont la publication de ce bulletin et quelques autres, ont pu être réalisées, grâce au service de publicité mis à votre service par le Conseil central. Certes plusieurs d'entre vous peuvent la trouver encore insuffisante. Nous sommes d'accord. Mais l'on admettra que le travail est considérable et que généralement les auxiliaires qui pourraient si bien seconder le publiciste dans l'accomplissement de sa tâche sont parfois trop peu nombreux.

Tout de même l'action publicitaire syndicale est lancée et a fait de grands progrès. Nous avons en main les éléments nécessaires pour intensifier davantage cette action publicitaire, si utile à notre époque de législation anti-ouvrière et de lutte occulte contre le syndicalisme.

Aujourd'hui, je veux demander au Conseil central d'étudier la possibilité de former un COMITE d'action publicitaire. Il est parmi vous, des hommes bien renseignés, compétents et dévoués. Nul doute qu'en concentrant les efforts de tous, nous pourrions davantage développer ce service et vous apporter encore de meilleurs résultats. Je laisse au Conseil le soin de discuter le projet et d'en jeter les bases, mais on me permettra de suggérer que ce comité soit fondé le plus tôt possible. En coopération avec tous les autres comités déjà existant, il pourra aider, orienter et diriger votre publiciste en certaines accusations. Je crois qu'une telle initiative donnerait d'excellents résultats et aiderait à l'expansion de l'action publicitaire. Cette coopération rendrait également notre tâche plus facile et croyez-moi beaucoup moins ingrate.

Je souhaite donc que quelques uns d'entre vous se fassent les champions du projet et le mènent à bonne fin. Je vous remercie tous et je vous assure de ma fraternelle coopération.

Fernand Simard
Publiciste

Conseil central des syndicats
nationaux de Montréal

En fin de semaine

Du 22 au 24 août

Les sessions syndicales
du collège du Travail à
l'Île Saint-Ignace.

Les journées d'études préparées par le collège du Travail de l'École Sociale Populaire auront lieu pour la région de Montréal en fin de semaine. Vous avez tous reçu la double invitation que vous a fait parvenir le R. P. Cousineau s.j., notre conseiller moral et l'un des conférenciers. Je veux vous rappeler brièvement que pour se rendre à la Maison des Pères Jésuites, sur l'Île Saint-Ignace, on peut passer par Berthier ou par Sorel (Le traversier part de Sorel à toutes les heures); une fois sur l'île, on suit le chemin du Grand Village en se dirigeant vers la tour de la Shawinigan, qui domine tout, et on le suit jusqu'au bout.

On est prié de se rendre entre 8 heures et 9 heures le soir du premier jour indiqué, soit vendredi, le 22.

Chacun s'apporte de quoi écrire, crayon ou plume. Étant donné le sujet, chacun doit apporter le texte de la constitution et des règlements de son syndicat. N'oubliez pas vêtements et articles de toilette indispensables.

Sujets des cours

- 1) l'influence communiste dans les organisations ouvrières
 - 2) La liberté syndicale et notre législation
 - 3) les tendances corporatistes anti-syndicales
 - 4) L'orientation de la réforme de l'entreprise
- - - - -

Dans

LE MONDE SYNDICAL DE LA
METROPOLE

Les activités de nos agents d'affaires et organisateurs ne ralentissent pas. Depuis 15 jours, de nouvelles industries ont été organisées, quelques conventions signées et de nombreuses conciliations ont lieu actuellement.

LUTTES DIFFICILES

Malgré les mensonges et l'opposition de l'adversaire, le confrère Chagnon continue la lutte commencée à la Bennett Ltd, de Chambly. Le succès a couronné ses efforts énergiques et sa ténacité: la grande majorité des employés appuient le syndicat et comprennent le sens profond de cette lutte, faire prédominer l'intérêt du travailleur et du syndicalisme sur les ambitions politiques. La bataille sera gagnée: En d'autres secteurs encore plus mouvementés et plus dangereux, le confrère Chagnon apporte sa collaboration dynamique. Partout, où nos ouvriers sont menacés par le "virus" communiste, il est sur la ligne de "feu". Le syndicat des commis-bouchers, dont il a commencé l'organisation, voit les adhésions augmenter de jours en jours.

- - - - -

ORGANISATION INTENSE,
NOUVEAUX CONTRATS

L'association canadienne des travailleurs de l'automobile, maintenant affiliée au Conseil central de Montréal, connaît de grands succès. Son agent d'affaires, le confrère Payne annonce la signature d'un nouveau contrat avec Lauzon Automobile. Les memes avantages, dont bénéficient actuellement les employés de Duval Motors, sont garantis aux ouvriers de ce garage. Les augmentations de salaires s'élèvent jusqu'à 25 cents de l'heure. - Plusieurs affiliations auront lieu prochainement - La conciliation se poursuit en plusieurs garages - Il y a quelque temps, sept membres de l'association ont été nommés comme représentants ouvriers auprès du comité paritaire.

- - - - -

GRANDE ACTIVITES DANS LES
METIERS DE LA CONSTRUCTION

"Nouveau syndicat"

Le syndicat des électriciens, fondé récemment, a con-

nu un essor remarquable. Déjà, certaines améliorations dans les conditions de travail ont été apportées aux membres, une assurance-décès de \$1,000, pour une prime très minime, est en vigueur et tous bénéficieront du résultat de l'arbitrage actuellement en cours. - A sa dernière assemblée, le syndicat a décidé de faire frapper un insigne symbolique que portera chaque membre à son travail. C'est là un magnifique exemple de solidarité.

"Les négociations"

L'augmentation de salaires de 20% demandée par la fédération du bâtiment pour tous les syndicats de la construction a été refusée. La conciliation elle-même auquel on eut recours par la suite ne donna aucun résultat satisfaisant. On en appela donc à une commission d'arbitrage qui siège dans le moment. Le confrère Gosselin, avec la collaboration des officiers, a préparé une imposante documentation qui pourrait bien amener la victoire aux ouvriers. Nous leur souhaitons bonne chance.

"Les briqueteurs"

A la dernière assemblée de l'association, M. Laverdure, a été élu comme délégué au Congrès de la C.T.C.C. MM. Antonio Plamondon, R. Douville et F. Byron assisteront, comme représentant du syndicat aux journées d'études qui se donneront à l'île St-Ignace, les 23 et 24 août. - L'agent d'affaires a aussi annoncé que tous les membres auraient du travail à l'intérieur l'hiver. Il a aussi déclaré que l'association serait en mesure de placer 300 briqueteurs dans le moment.

"Les journaliers et manoeuvres"

M. Langlois, l'agent d'affaires de ce syndicat, a été élu délégué au Congrès de la C.T.C.C. Le confrère Benoit a été nommé secrétaire en l'absence de M. Blain, actuellement en dehors de la ville. Le président M. Paul Lortie accompagnera M. Langlois aux journées d'études de l'île St-Ignace.

- - - - -

D'AUTRES TRAVAILLEURS DU VETEMENT DANS LES SYNDICATS

L'union nationale du vêtement est en train de culbuter l'Internationale chez Grover's. Déjà, un grand nombre d'employés ont adhéré aux syndicats nationaux et l'on prévoit une victoire complète d'ici quelques semaines. Les employés du bas façonné et circulaire ont pour leur part demandé une reconnaissance syndicale et les négociations doivent commencer sous peu. Le confrère Charron organise de son côté les travailleurs d'un nouvel atelier et nous annonce que les résultats sont satisfaisants.

"Le Travail" deviendra-t-il hebdomadaire?

LA PUBLICATION HEBDOMADAIRE
DU "TRAVAIL", TOUT SPECIALE-
MENT NECESSAIRE A MONTREAL

Au congrès de la CTCC-
La classe ouvrière de
Montréal - La publici-
té syndicale des unions

Tous les délégués syndicaux de la province voteront-ils en faveur de la publication hebdomadaire du "Travail"? L'unité se fera-t-elle autour de ce projet d'une importance vitale lors du prochain congrès de la C.T.C.C.? Les difficultés financières seront-elles un obstacle suffisant pour arrêter les efforts concertés de tous? L'opposition existera-t-elle même au sein des syndicats? Répondre à ces différentes questions serait déjà en connaître la solution, mais nous n'avons pas à juger les opinions ou à régler les difficultés techniques du projet, nous voulons plutôt essayer de réaliser l'unité des esprits sur la nécessité d'un hebdomadaire syndical dans la province et tout spécialement dans la région métropolitaine. En votant pour un tel projet, les délégués se prémuniraient d'une arme indispensable et qui manque en maintes occasions.

Les ouvriers de Montréal sont peut-être les plus divisés du monde. Trois et même quatre unions différentes, sans mentionner les unions indépendantes, se partagent les adhésions. En nul autre pays, les mouvements ouvriers sont si nombreux et de doctrines si différentes. En nul autre pays, le problème national de la survivance d'une race n'est aussi complexe. L'infiltration américaine et étrangère, au sein de nos classes laborieuses risque de saper nos chances de survie. Et notre foi catholique elle-même est menacée. Le commode internationalisme des unions neutres américaines doit être combattu sur tous les fronts. L'allégeance politique catégoriquement socialiste de ces unions au Canada, nous fait un devoir de renseigner nos ouvriers canadiens-français et catholiques des dangers qui les menacent. De plus, si nous étudions un peu leurs méthodes de combat nous constatons que la publicité y tient un rôle primordial. Nous devons utiliser la même arme, tant pour leur répondre que pour montrer à nos classes laborieuses que nous ne sommes pas en retard dans le domaine des réformes sociales. S'IL FALLAIT EXPRIMER EN POURCENTAGE L'INFLUENCE QU'A JOUE LA PUBLICITE ET TOUT PARTICULIEREMENT LE JOURNAL SYNDICAL DANS LES QUELQUES VICTOIRES QU'ILS ONT REMPORTEES, IL NE SERAIT PEUT-ETRE PAS EXAGERE DE PRETENDRE QU'ILS LEUR EN DOIVENT 40%. En plus d'un service de publicité dirigé par le bureau chef, les sections

locale possède son propre publiciste régulier ou à temps partiel. Nous pouvons dire la même chose de l'International et du Congrès canadien du Travail.

Les ouvriers de Montréal sont littéralement couverts de propagande syndicale neutre. D'ailleurs, la plupart des lecteurs de ce bulletin sont encore mieux placés que moi pour prouver ces faits. Vous travaillez dans un atelier, dans une usine, sur un chantier, dans une manufacture etc... Parmi vous, il y a certainement des membres du C.I.O., de l'A.F. of L. ou du C.C.T. ...LE UEL D'ENTRE EUX NE RECOIT PAS, AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS, SON JOURNAL, SA REVUE OU SON BULLETIN, SINON A SON TRAVAIL DU MOINS A SA MAISON? Et les confrères qui vous posent des arguments, qui essaient de vous convaincre à leurs idées syndicales, neutres, socialistes ou communistes, où ont-ils puisé, ou prennent-ils leur documentation?... Dans leurs journaux, leurs revues, leurs bulletins.

Confrères officiers des syndicats de Montréal, vous n'avez aucun organe officiel qui puisse dans les moments critiques coopérer à votre travail d'organisation. Vous ne disposez d'aucun moyen pour répondre aux accusations dont vous êtes victimes, aux incompréhensions dont font si souvent preuve les démagogues du C.I.O., de la F.A.T. ou du C.C.T. Aucun moyen de pénétrer les masses, de parler d'un seul "coup" aux ouvriers d'une usine ou d'une manufacture.

L'on sait fort bien, pour l'avoir constaté des milliers de fois qu'il est impossible de réunir en assemblée la majorité des employés d'une usine qu'on désire organiser, mais l'on sait aussi fort bien que ce que l'on ne peut dire, on peut leur écrire. Et lorsque l'esprit est gagné, la victoire est déjà certaine.

Montréal est le bastion avancé de l'organisation ouvrière; les luttes de demain seront ici plus difficiles et plus dangereuses que partout ailleurs dans la province. Les ouvriers de Montréal, en majorité canadiens-français, ont un rôle incomparable à jouer sur la scène nationale et provinciale. D'eux dépendra en grande partie la sauvegarde de nos droits, de notre langue, de nos croyances et de nos traditions. Il faut sans tarder pénétrer les couches profondes du prolétariat. Il faut l'aider dans ses revendications et lui enseigner dans quel sens il doit diriger son action. Or le "Travail" devenu hebdomadaire, servira aux syndicats de Montréal plus qu'à tous ceux des autres parties de la Province, donc défendre se projet, le réaliser, signifie de nouveaux succès pour nos organisateurs et de meilleures conditions pour les travailleurs.

- - - - -

CEREMONIES RELIGIEUSES A L'ORATOIRE
ST-JOSEPH A L'OCCASION DE LA FETE
DU TRAVAIL - SAMEDI, LE 30 AOUT -

Procession aux flambeaux
Messe de minuit. Sermon.

Le confrère René Gravel, organisateur des manifestations religieuses syndicales qui se dérouleront à l'occasion de la Fête du Travail, annonce que Son Excellence Mgr Charbonneau a accepté de participer aux cérémonies qui auront lieu à l'Oratoire St-Joseph, le samedi, 30 du courant. Une procession aux flambeaux ainsi qu'une messe de minuit en plein air se dérouleront, comme par les années passées, sur le sanctuaire du Mont-Royal. Le sermon sera prononcé par un prédicateur de grande renommée, le R.P. A. Gauthier, c.s.v. Tous les travailleurs de la métropole y sont invités et tout spécialement les membres des syndicats nationaux.

- - - - -

L'ORGANISATEUR DES EMPLOYES MUNICIPAUX
LANCE UNE PREMIERE ATTAQUE CONTRE LA
FRATERNITE - PUBLICATION D'UN BULLETIN

Une grande assemblée générale,
mercredi, le 27 août.

Le confrère Laurin n'attend pas se laisser intimider par les attaques de la Fraternité des employés manuels du C.C.T. Après les brillantes victoires qu'il vient de remporter à Longueuil, à Lachine, à St-Agathe, etc... il peut, avec preuves à l'appui démontrer aux employés manuels de Montréal que l'Union, dont il est l'organisateur, sait mieux défendre les intérêts des ouvriers que toutes autres syndicats étrangers. A l'unanimité, les membres restés fidèles au véritable syndicalisme ont décidé de publier un bulletin mensuel intitulé "Le Manuel". Ce bulletin frappe dur et juste. Il révèle les dangers que font courir à la classe ouvrière les ambitieux et partisans. On y lit ceci: "Le Congrès canadien du Travail, qui vous promettait monts et merveilles n'a pas encore réussi à renouveler votre convention collective de travail. Vous attendez toujours les résultats!... Vous aviez mis votre confiance en des hommes pour qui des intérêts autres que ceux de la classe ouvrière comptent en premier lieu. Vous êtes obligés, néanmoins, de payer votre cotisation chaque mois. Vous n'avez pas obtenu une seule augmentation de salaires depuis un an, bien que le coût de la vie se soit élevé considérablement. L'arbitrage ne finira pas avant quelques mois, et, si elle vous est défavorable, vous serez encore devant rien. Vous aurez payé pendant des mois pour rien... PLUTOT... oui, pour quelque chose: Pour faire vivre des gens qui poursuivent des ambitions politiques et qui pour réaliser des idéologies utopiques et impossibles sont prêts à sacrifier les travailleurs."

L'auteur de l'article ci-dessous est un jeune organisateur dynamique et attentif aux problèmes sociaux de l'heure. Ses premières expériences syndicales l'ont rapidement convaincu qu'il n'était pas facile d'organiser les ouvriers et d'améliorer leur sort. Le confrère Couture est actuellement organisateur du syndicat des travailleurs en chaussures de Montréal, où il travaille en collaboration avec le confrère Dugas. Il veut ici attirer brièvement votre attention sur un problème humain, mais sans le juger définitivement, tout en sachant bien qu'il a ses racines dans l'organisation économique de la société moderne.

L'Humanisme triomphera-t-il?

QUELQUES APERCUS SUR LE SYSTEME
D'EFFICACITE DANS L'INDUSTRIE
DE LA CHAUSSURE

L'industrie de la chaussure de notre province fut l'une des premières à s'implanter sur notre sol. Ses débuts furent lents, car, en premier lieu, l'ouvrier qui fabriquait la chaussure travaillait avec des outils rudimentaires. Cet ouvrier spécialiste fut aussi nommé "cordonnier au petit banc". Il tannait le cuir, le taillait, l'assemblait, le fittait, montait et finissait toutes les chaussures. Mais, le temps et la machinerie a fait prendre de l'ampleur à cette occupation et, après de multiples subdivisions de métiers différents, cette industrie devint l'une des principales de l'économie moderne. Aussitôt, la finance enrégimenta les ouvriers et combina leur force, afin de produire le plus possible et le plus vite.

Maintenant, l'industrie de la chaussure, régie par une loi qu'on appelle convention collective, a démembré et disséqué chaque opération comme un mouvement d'horlogerie. Chaque individu a une tâche bien déterminée et doit faire cette opération dans un temps limité et déjà "chronométré" à même la force physique la plus puissante. La division du travail, si chère à l'industrie capitaliste, exerce dans ce domaine ses ravages et ses bienfaits. Elle pourrait n'être qu'avantageuse, si l'on voulait considérer d'abord le problème du travail et non le profit individuel.

Comme précision technique, je prends une usine où la chaussure se fait dans les conditions les plus modernes. J'ai bien dit des plus modernes et non pas des plus humanitaires. Une usine où le plancher est en béton, où les machines sont disposées en forme de fer à cheval ou en forme de U, afin de prendre le moins de place possible. Une chaîne que l'on appelle convoyeur

relie chaque machine et sert à transporter les chaussures en fabrication d'une opération à l'autre. Ces dernières tomberont en dernier lieu sur une table où elles seront empaquetées et expédiées. Un homme devra, pendant une journée de 10 heures, demeurer à sa machine et faire le nombre de chaussures calculé d'avance par rapport à la vitesse de ce convoyeur et à la vitesse de rotation de sa propre machine. Cela veut dire que moins son heure de diner et le 15 minutes de repos dans l'après-midi, il sera l'esclave d'un travail que la machinerie lui commande d'accomplir sans répit.

Ce n'est pas la haine du progrès ou l'état d'avancement matériel qui me fait détester de telles façons de travail, mais bien le peu de souci que l'on apporte à humaniser la machine. Puisse arriver le jour où l'on fera servir celle-ci à l'homme et non vice versa. Le jour, où l'homme sera considéré et payé non pas toujours pour sa force physique, mais plutôt pour son jugement et son habilité.

L'humanisme triomphera dans l'industrie le jour, où l'on équilibrera la production avec les besoins humains, où le profit ne sera plus le seul but des producteurs, où l'ouvrier lui-même pourra participer à la gestion de l'entreprise et protéger ses droits inaliénables d'être humain. L'ouvrier dépense aujourd'hui toutes ses énergies aux fins purement techniques et matérielles de son employeur. Grâce au syndicalisme, sera-t-il demain, le maître de son labour?

Raymond Couture.

with various models of work & management for the purpose of
facilitating the organization of the work. The following are
the main points of the report: 1. The organization of the work
should be based on the principle of specialization. 2. The
organization of the work should be based on the principle of
unity of command. 3. The organization of the work should be
based on the principle of the division of labor. 4. The
organization of the work should be based on the principle of
the hierarchy of authority. 5. The organization of the work
should be based on the principle of the delegation of authority.

The first part of the report is devoted to a study of the
principles of organization. It is shown that the organization
of the work should be based on the principle of specialization.
The second part of the report is devoted to a study of the
principles of organization. It is shown that the organization
of the work should be based on the principle of unity of
command. The third part of the report is devoted to a study
of the principles of organization. It is shown that the
organization of the work should be based on the principle of
the division of labor. The fourth part of the report is
devoted to a study of the principles of organization. It is
shown that the organization of the work should be based on
the principle of the hierarchy of authority. The fifth part
of the report is devoted to a study of the principles of
organization. It is shown that the organization of the work
should be based on the principle of the delegation of authority.

The organization of the work should be based on the principle
of specialization. The organization of the work should be based
on the principle of unity of command. The organization of the
work should be based on the principle of the division of labor.
The organization of the work should be based on the principle
of the hierarchy of authority. The organization of the work
should be based on the principle of the delegation of authority.

Mons. Léopold Lévesque,
1278, Plessis